

DEPARTEMENT
DE LA LOIRE

COMMUNE DE
VILLEREST

ARRÊTÉ DU MAIRE

N°2024.50

6.1 police
municipale

RÉGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION
CHEMIN DU
GREZELON ET PLAGE
DE VILLEREST

Le Maire de la commune de Villerest,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales notamment les articles L.2212.1 et L2212.2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Considérant que pour permettre aux particuliers de nettoyer les berges de la Loire, il y a lieu de réglementer provisoirement la circulation et le stationnement.

ARRETE

Article 1er :

Du 26 mars au 17 avril 2024, la circulation et le stationnement des véhicules destinés au ramassage du bois flotté seront autorisés sur le chemin du Grézelon et la plage de Villerest.

Article 3 : Les véhicules qui se trouveront en infraction pourront être enlevés par la fourrière conformément à l'article R 417-10, II 10 du code de la Route.

Article 4 : La signalisation temporaire réglementaire, conforme à l'instruction interministérielle (livre 1-8^{ème} partie) approuvée par arrêté interministériel le 6 novembre 1992 modifié sera mise en place par la commune, qui en assurera sous sa responsabilité, le contrôle et la maintenance de jour comme de nuit.

Article 5 : Lors de l'achèvement de l'opération et avant le rétablissement normal de la circulation, la chaussée devra être propre et satisfaisante aux conditions normales de sécurité.

Article 6 : Le présent arrêté sera affiché aux abords immédiats de la zone concernée.

Article 7 : Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à

Le Commandant du Groupement de Gendarmerie
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Loire
Le Commandant des Services Départementaux d'Incendie et de Secours
Le SAMU de la Loire
Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Villerest et Roanne
Le Codis 42
Le Syndicat Mixte de la Retenue du barrage de Villerest
L'Etablissement Public Loire.

Pour extrait conforme au registre.

A Villerest, 26 mars 2024

The image shows a blue circular official stamp of the 'POLICE MUNICIPALE' of Villerest. Overlaid on the stamp is a large, handwritten signature in black ink.